# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a tenu son assemblée générale à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand le mardi 13 juin.

*le 03/07/2023*

Le mardi 13 juin, **Fibois Auvergne-Rhône-Alpes**, l'interprofession régionale de la filière forêt-bois, a tenu son **assemblée générale annuelle à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand**.

*« Je suis touché d'accueillir votre assemblée générale car j'étais auparavant administrateur d'Auvergne Promobois* », c'est avec ces mots que **Simon Teyssou**, directeur de l'école a accueilli les adhérents et partenaires de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes. Il a également rappelé être « *heureux de l'implication de Fibois dans l'apport de la connaissance et des compétences à nos étudiants en construction bois* ».

Une modification des statuts de l'association, lors de l'assemblée générale extraordinaire, a permis d'apporter plus d'équilibre entre les différents collèges et de permettre une meilleure représentation de tous les acteurs de la filière comme la forêt privée, les industriels de la construction bois, le bois de chauffage...et ainsi d'augmenter le nombre d'administrateurs de 28 à 31.

**Michel Cochet**, président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a rappelé dans son rapport moral que la région représente, à elle seule, 15 % des exploitations forestières du territoire national et 25 % des scieries de France. Cette force est perceptible par le nombre de ses adhérents (850 sur la région). Michel Cochet a précisé que Fibois Auvergne-Rhône-Alpes « *porte toutes les formations du réseau Fibois France grâce à sa certification Qualiopi* ».

**Jean-Michel Servant**, président de **France Bois Forêt**, a pris la parole à l'issue de l'assemblée générale. « *Nous devons rappeler aux citoyens le rôle des acteurs de la filière dans la satisfaction des besoins des hommes avec le bois. La forêt se doit de répondre aux évolutions du climat et ce sont les professionnels qui en sont responsables. Pour cela, la forêt doit rester une pompe à carbone. En effet, le développement des usages du bois permet le renouvellement de la forêt, soit un stockage du carbone dans les produits bois et une captation en forêt. Et à chaque bois utilisé, nous évitons d'utiliser une ressource de matériau fossile et non renouvelable, c'est son rôle de substitution*. »

**Bruno Ferreira**, directeur de la **Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes** a félicité Fibois Auvergne-Rhône-Alpes des nombreuses actions conduites. Pour lui, *« il est capital d'être une filière forte et unie pour faire face aux crises majeures à venir.* » En effet, « *les acteurs et les entreprises sont au cœur du territoire. Il faut relever collectivement les défis, notamment face aux changements climatiques*. » Il a également insisté sur le fait de travailler ensemble à une adaptabilité rapide des formations dans le but de rendre les métiers de la filière plus attractifs.

Pour 2023, Michel Cochet souhaite que Fibois Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrive dans la continuité de 2022 tout en continuant à développer de nouvelles actions comme :

- le déploiement de l'outil « Forêt en règle » auprès des exploitants forestiers et scieurs, et l'accompagnement des ETF et transporteurs grumiers,

*Contact presse : Julien Leroy*
*04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**
*03/07/2023*

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a organisé son assemblée générale à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand le mardi 13 juin.

- L'accompagnement des signataires et la promotion du Pacte bois-biosourcés auprès de la maîtrise d'ouvrage publique et privée,
- la création d'un baromètre trimestriel de la conjoncture avec la participation d'une soixantaine d'entreprise,
- l'édition de 3 lettres d'information sur la filière adressée à 1000 prescripteurs de l'emploi-formation afin de leur montrer le potentiel d'emplois de notre filière,
- La promotion des métiers avec le programme Up FIB piloté par l'ESB qui doit nous permettre de renforcer nos moyens et d'être plus efficients pour les entreprises,
- La mise en place d'un suivi économique de la filière avec la création d'un poste.

« *De nombreux sujets doivent sans doute être davantage traités, comme la valorisation des feuillus très présents dans nos forêts, l'acculturation des différents publics aux questions forestières : tellement nécessaire eu égard notamment aux incivilités grandissantes en forêt, la prescription du bois dans la rénovation du bâti….*
*Au cours de l'hiver 2018-19, nous avions invité les entreprises à s'exprimer pour bâtir le contrat régional de filière qui vient d'arriver à son terme. L'heure est venue d'en faire le bilan et de retourner vers les entreprises pour les réinterroger sur leurs attentes afin d'élaborer un nouveau contrat de filière pour les années à venir. D'ores et déjà, nous remercions la DRAAF qui est prête à s'engager dans ce travail à nos côtés.* » conclut Michel Cochet.

## À propos de Fibois AuRA

Association loi 1091, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes représente et fédère l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle compte parmi ses membres l'ensemble des familles professionnelles et les entreprises des 12 départements. Elle concourt à la gestion durable des forêts par la mobilisation des bois, au développement des divers usages et à la promotion des métiers de la filière.

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes est membre du réseau **Fibois France**, l'association qui regroupe et fédère les 12 interprofessions régionales de la filière forêt-bois.

La filière forêt-bois Auvergne-Rhône-Alpes en quelques chiffres :
21 400 entreprises & 60 400 emplois
9,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires
2 595 000 ha de forêt soit 37% de la superficie de la région

## Nos réseaux sociaux

**Twitter** @FiliereBois
**LinkedIn** @Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
**Facebook** @FiliereBois
**Instagram** @fibois_aura
#FiboisAuRA #foret #bois

*Contact presse : Julien Leroy*
*04 72 56 36 51 / 06 74 55 44 13 / j.leroy@fibois-aura.org*